Commission permanente du 31 mai 2021 Annexe à la délibération n° 2/07

Indemnisation de victimes de préjudices dont le Département de l'intérieur de l'i

077-227700010-20210531-lmc100000022094-DE

	Acte Certifié exécutoire			
Nom du bénéficiaire	Description	Description Envoi Préfecture : Réception Préfet : Publication RAAD :		
Mme GUERIN épouse THIERRY Assureur PACIFICA	Un enfant placé sous la responsabilité du Département a provoqué un incendie de paille		27 974,03 €	
M DESPLATS Thierry Assureur Groupama	Un enfant placé sous la responsabilité du Département a provoqué l'incendie d'un hangar		15 537,10 €	
Ecole des Officiers de la Gendarmerie Nationale	Désordres constatés sur la Place d'Armes après la célébration orphéonique organisée par le Département		90 000,00 €	
	TOTAL		133 511,06 €	